



**Fiers de prendre soin
 Fiers d'être engagés !**



**Ensemble,
 pour une société
 inclusive et solidaire**

NOS PARTENAIRES



AVEC LE SOUTIEN DE



AVEC LE CONCOURS DE



35^e Congrès de l'Uniopss

3 et 4 avril 2024

Centre des Congrès de Lyon



Deux ans après le Congrès de Rennes qui avait réuni plus de 1 000 participants, le 35^e Congrès de l'Uniopss sera, pour les acteurs associatifs des solidarités et de la santé, un temps fort de mobilisation, d'affirmation et d'interpellation des pouvoirs publics.

Ce rendez-vous sera ainsi l'occasion, pour ces acteurs de porter leur vision et leurs propositions en faveur d'une société inclusive et solidaire, et pour les personnes vulnérables, de voir l'effectivité de leurs droits revendiquée.

Ce Congrès a été construit avec le réseau des Uriopss, des adhérents nationaux et le concours spécifique de l'Uniopss Auvergne-Rhône-Alpes.

4 axes thématiques

- › Pour des parcours choisis, dépasser la transformation de l'offre !
- › Pour une société réellement inclusive et solidaire : donner sa place à chacun !
- › Les associations au défi d'un « modèle » à réaffirmer ?
- › Retrouver le sens du pouvoir d'agir en commun !

4 temps de plénière

Mettre en débat les grandes questions du moment en partant des réalités de terrain.

Tables rondes, débats en face à face, reportages, rassemblant acteurs institutionnels, chercheurs, représentants des pouvoirs publics, professionnels, administrateurs associatifs et personnes concernées

20 ateliers participatifs

Découvrir, partager, croiser les regards, co-construire des pistes et des réponses sur des sujets d'actualité.

Des temps de convivialité et d'échanges dans le Village des exposants

Rencontre avec les acteurs du réseau Uniopss-Uriopss, les intervenants et les partenaires du Congrès, animations...

› Une dynamique positive !

Face au contexte de crise et de tensions qui questionnent notre cohésion sociale, ce Congrès s'inscrit dans une perspective résolument positive, en mettant en lumière les initiatives et la capacité d'invention des acteurs associatifs au service des droits fondamentaux des personnes.



Infos, actus et inscription en ligne : congres.uniopss.asso.fr



Un congrès d'affirmation de nos convictions et de nos pouvoirs d'agir !



Daniel Goldberg,
Président de l'Uniopss

Ce 35^e congrès de l'Uniopss sera un moment particulièrement important pour les associations des solidarités et de la santé, et plus généralement pour l'ambition que nous portons ensemble pour la société française.

Dirigeants associatifs, professionnels, bénévoles, ce qui nous a toutes et tous motivés pour nous engager au service d'une société résolument humaine est régulièrement mis en débat. Tensions économiques et sociales, perception tangible du changement climatique, pression sur le pouvoir d'achat de nombreux ménages, précarisation du travail, débat public éruptif, réapparition de la guerre en Europe, **les bouleversements qui traversent la société française questionnent les socles de notre vie commune.**

Ainsi, l'originalité de nos politiques de cohésion sociale, aux réponses largement mutualisées, est défiée par des tentations de replis et d'exclusion des plus fragiles. D'un autre côté, la demande, justifiée, de réponses les plus individualisées possibles pourrait faire perdre le sens global du collectif, du sensible, de l'humain.

Pour autant, **sur le terrain, les associations avancent, elles innovent, elles réinterrogent des modèles parfois trop vite jetés en désuétude, elles cimentent le lien social** partout, dans tous les territoires. Nous faisons vivre ainsi au quotidien une mobilisation sur des choix fondamentaux qui permettent à chacun, suivant son parcours de vie, de trouver une place dans la société.

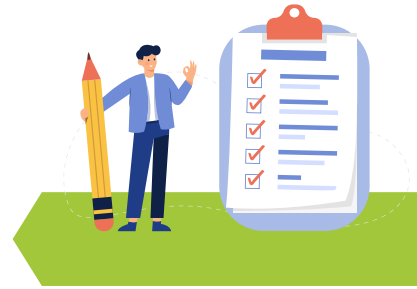
Ainsi, **les pouvoirs d'agir des personnes accompagnées, ceux des salariés aux compétences reconnues et ceux des associations s'assemblent et se renforcent les uns des autres.** Prendre soin de chacun rejoint ainsi l'attention portée à la société toute entière.

Ce congrès sera donc un moment d'affirmation prenant appui sur deux convictions assumées : **prendre soin est un projet de société et la non-lucrativité est le moyen de développer un commun réellement inclusif et solidaire.**

Pour toutes ces raisons, **ce congrès sera avant tout le vôtre**, permettant votre participation active tout au long de nos débats. J'espère donc vous retrouver à Lyon en avril prochain.



› Mercredi 3 avril 2024 ‹



À PARTIR DE 10 H ACCUEIL DES CONGRESSISTES

10 H 30 OUVERTURE DU CONGRÈS (Village des exposants)

11 H TEMPS DE PLÉNIÈRE 1

Prendre soin : les associations au cœur de l'action

◦ Ouverture protocolaire

Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss ; **Robin Dumas**, président de l'Uniopss Auvergne-Rhône-Alpes ; des représentants des pouvoirs publics.

◦ Séquence 1 : Solidarités : l'heure du diagnostic partagé

Cette table ronde sera l'occasion de dresser un état des lieux des solidarités dans la société française et de la place des associations dans ce cadre.

► **TABLE RONDE** : **Jean-Philippe Viquant**, président du HCFEA et président de la Commission Démographie et questions sociales au Conseil nationale de l'information statistique ; **Guy Petta**, délégué du Conseil national des personnes accueillies ; **une directrice d'association**.

◦ Séquence 2 : Quels sont les métiers vraiment utiles de demain ?

La problématique de l'attractivité des métiers de l'humain est récurrente depuis plusieurs années et pose la question de la valeur du travail au service des autres. Quels sont les métiers vraiment utiles dans l'avenir ? Comment les valoriser ? Comment redonner du sens au travail social ? Faut-il dans cette optique envisager un « big bang » de la formation ?

Intervention en vidéo de **Dominique Méda**, philosophe et sociologue.

► **DÉBAT** : **Evanne Jeanne-Rose**, rapporteur au CESE du rapport sur l'avenir des métiers de la cohésion sociale et **Nelly David**, directrice générale de l'association Addictions France.

◦ Séquence 3 : Comment rendre les droits des plus fragiles effectifs ?

Grand témoin : **Magali Lafourcade**, secrétaire générale de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme.

Animation : **Antoine Janbon**, rédacteur chef d'Union Sociale.

13 H DÉJEUNER-BUFFET (Village des exposants)

14 H 15 TEMPS DE PLÉNIÈRE 2

Utilité sociale, utilité publique : les défis du modèle associatif

Les associations des solidarités et de la santé tiennent une place centrale dans la démocratie et pour la cohésion sociale de notre pays. Pourtant, ces dernières sont parfois considérées comme des sous-traitantes des politiques publiques et leur rôle pour faire vivre une démocratie sociale digne de ce nom leur est dénié. Quelles sont les mutations nécessaires pour que celles-ci soient reconnues à leur juste valeur et puissent peser dans les débats ? Quels sont les atouts du secteur associatif face aux dérives du lucratif ?

◦ Séquence 1 : Le modèle associatif est-il encore à la page ?

Régulièrement ringardisées les associations sont bien souvent accusées de faire partie de l'ancien monde et d'être moins agiles et moins efficaces, notamment sur le plan économique, que certains nouveaux acteurs du social. Quelles sont les plus-values du modèle associatif face au modèle lucratif ? Celui-ci doit-il évoluer ? Quelle est sa place dans la défense des plus fragiles ?

► **DÉBAT** : **Julien Meimon** président de l'association Linkee et **Céline Ciéplinski**, déléguée générale de Démocratie Ouverte.

◦ Séquence 2 : Associations, pouvoirs publics : un dialogue de sourds ?

Entre les associations et les pouvoirs publics, les relations sont parfois difficiles. Quels espaces inventer pour instaurer de nouvelles collaborations ? Quelle place de la gouvernance associative pour faire entendre un nouveau message politique ?

► **TABLE RONDE** : **Katy Lemoigne**, directrice générale de l'association Chanteclair et co-présidente de la Commission Enfances, Familles, Jeunesses de l'Uniopss ; **Renaud Payre**, vice-président de la Métropole de Lyon ; **une personne investie dans la gouvernance de l'association qui l'accompagne**.

◦ Séquence 3 : Parcours des personnes, parcours des professionnels, place des bénévoles : mêmes combats !

L'une des clés pour rendre les associations plus attractives est de favoriser le parcours des professionnels qui accompagnent les personnes en situation de fragilité. De la même façon, il est essentiel que les parcours des personnes accompagnées soient mieux pris en compte. Comment faire coexister cette double dynamique ? Quelles sont les évolutions nécessaires sur le terrain de la formation et des organisations ?

► **TABLE RONDE** : **une professionnelle, une personne accompagnée, un acteur institutionnel**.

Animation : **Antoine Janbon**, rédacteur chef d'Union Sociale.

15 H 40 TEMPS CONVIVIAL (Village des exposants)

16 H 30 TEMPS D'ATELIERS (voir pages 6 et 7)

MERCREDI SOIRÉE FESTIVE AU MUSÉE DES CONFLUENCES

3 AVRIL
19 H 30

Privatisation du musée, visite libre des expositions « À nos amours » et « Afrique : mille vies d'objets », cocktail dînatoire, animations...

Sur inscription - Tarif : 75 €

> Jeudi 4 avril 2024 <

9 H TEMPS D'ATELIERS (voir pages 6 et 7)

10 H 40 TEMPS CONVIVIAL ET ANIMATIONS (Village des exposants)

11 H 45 TEMPS DE PLÉNIÈRE 3

Société inclusive et solidaire : Plus vite, plus loin... pour tous !

La concrétisation d'une société réellement inclusive et solidaire implique de repenser le fonctionnement de l'ensemble de la société. Mais de quoi parle-t-on ? Quels sont les domaines dans lesquels cette mutation semble la plus nécessaire ? Quelles conséquences pour l'ensemble de la société et pour les acteurs de la solidarité ?

◦ Séquence 1 : Société inclusive et solidaire : à quel prix ?

La société inclusive fait l'objet d'une appréhension très large et se décline dans de nombreux domaines. Quels sont les principaux secteurs visés, au-delà du handicap ? Comment se décline le concept dans l'ensemble de la société ? Quelle définition en donnent les acteurs des solidarités et notamment le Conseil de Recherche et de Prospective de l'Uniopss ?

Intervention en vidéo de **Robert Lafore**, président du Conseil de Recherche et de Prospective de l'Uniopss.

> **TABLE RONDE** : **Pascal Ségault**, directeur de l'Ehpad l'Ostal du Lac (Hérault) ; **Michael Jeremiasz**, champion de tennis en situation de handicap (sous réserve) ; **une directrice de structure**.

◦ Séquence 2 : Peut-on être contre la société inclusive ?

La promotion de la société inclusive semble en apparence ne souffrir d'aucune contestation. Pourtant, son appréhension et sa déclinaison par les pouvoirs publics peuvent être à la source de certaines difficultés, tant pour les professionnels que pour les personnes accompagnées. Quelle est leur nature ? Comment tenter de les surmonter ?

> **DÉBAT** : **Sophie Péron**, directrice générale de l'association HOVIA ; **Céline Poulet**, secrétaire générale du Comité interministériel du handicap.

◦ Séquence 3 : Acteurs de la solidarité, personnes accompagnées : des relations à réinventer

La promotion de la société inclusive implique l'instauration de nouvelles relations entre les acteurs de la solidarité - associations comme professionnels - et les personnes accompagnées. Comment celles-ci doivent-elles évoluer ? De quelle façon accompagner les professionnels face à ces profondes mutations du travail social ?

> **TABLE RONDE** : **Mathieu Klein**, président du Haut Conseil du travail social (ou son représentant) ; **Robert Fischer**, médiateur de santé pair au sein de l'association Ophelia (sous réserve) ; **Florence Braud**, aide-soignante (sous réserve).

Animation : **Antoine Janbon**, rédacteur chef d'Union Sociale.

13 H 15 DÉJEUNER-BUFFET (Village des exposants)

14 H 30 À 16 H TEMPS DE PLÉNIÈRE 4

Quel pouvoir d'agir des acteurs des solidarités pour transformer la société ?

◦ Séquence 1 : Quelle place pour les solidarités en Europe face à la montée des populismes ?

Alors que dans de nombreux pays de l'Union européenne, le populisme politique prend de plus en plus d'ampleur, quelle place des acteurs de solidarité ? Leurs financements sont-ils impactés ? Comment résistent-ils en continuant à accompagner les plus fragiles ?

> **TABLE RONDE** : **Giacomo Serti**, responsable du secteur Welfare du centre de formation professionnelle CEFAL ; **Juliana Wahlgren**, directrice d'EAPN Europe (sous réserve) ; **un acteur allemand ou danois de la solidarité**.

◦ Séquence 2 : Restitution des ateliers

Panel de rapporteurs d'ateliers avec **Patricia Sitruk**, vice-présidente déléguée de l'Uniopss et **un jeune accompagné par une association**.

◦ Séquence 3 : Clôture du Congrès

Intervention de **Daniel Goldberg**, président de l'Uniopss.

Intervention d'un.e représentant.e de l'État.

Animation : **Antoine Janbon**, rédacteur chef d'Union Sociale.



Infos, actus et inscription en ligne :
congres.uniopss.asso.fr

A fin de favoriser les échanges, les partages d'expériences, les réflexions et les constructions collectives, un large choix d'ateliers est proposé durant les deux jours de Congrès.

Au programme : des focus sur les réformes sectorielles, la tarification, le financement, les outils de l'innovation, les nouveaux modèles économiques, les libertés associatives, les avancées concrètes sur la participation, le projet d'une société inclusive, les solidarités intergénérationnelles...

Chaque atelier s'appuiera sur des témoignages, initiatives de terrain, et valorisera des expériences associatives alternatives, positives et coopératives. Sur chaque thématique, des marges de manœuvre seront ainsi mises en évidence. Celles-ci alimenteront la restitution finale qui sera présentée en séance plénière de clôture du Congrès.

↳ PARMIS LES ATELIERS AU PROGRAMME (programme en cours de construction) :

La société inclusive : au milieu du gué ?

Le projet d'une société inclusive soulève de nombreuses questions de fond : il interroge le devenir de la protection sociale, les enjeux démocratiques, les mécanismes économiques dans une société qui exclut... La notion d'inclusion, souvent vue au premier abord comme une perspective consensuelle, recouvre en réalité des enjeux différents selon que l'on se situe dans le champ du travail, du logement, des établissements médico-sociaux, ... et surtout des options idéologiques opposées. Le Conseil de Recherche et Prospective de l'Uniopss, qui table sur l'apport conjugué d'acteurs et de chercheurs, propose de mettre en lumière la complexité et la portée du sujet.

Le « virage inclusif », s'il est effectivement engagé, est loin d'être totalement satisfaisant : la perspective générale n'est pas tranchée et l'on peut craindre que l'issue soit finalement une culture de l'inclusion qui exigerait de chacun une capacité d'adaptation incessante et performante, avec un étayage par différents « dispositifs ». Une tout autre perspective serait celle d'une culture résolument fondée sur « l'inclusivité du milieu » portée au sommet dans le référentiel des politiques publiques et, plus largement, instillée dans les représentations collectives. Le but est donc de montrer la richesse des pratiques existantes, mais aussi de nommer les choix à opérer.

Le dialogue social, levier de l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail

Dans un contexte de crise d'attractivité des métiers qui se cristallise autour d'un turn-over élevé et de réelles difficultés de recrutement, la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) constitue l'une des piliers de la nécessaire fidélisation des salariés. Face à cette situation, le développement d'un dialogue social de qualité au sein des associations du secteur devient un enjeu vital.

Au cours de cet atelier, seront présentés les résultats d'une expérimentation partenariale Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes/Aract menée au bénéfice d'associations volontairement engagées.

Celles-ci ont ainsi été invitées à initier de nouvelles pratiques de dialogue social fondées sur :

- Une mise à plat des pratiques réelles de dialogue social ;
- L'expérimentation « du regard croisé » sur le contenu instruit dans le cadre du dialogue social (missions santé, sécurité et conditions de travail du CSE), les processus de travail paritaire (négociation, fonctionnement du CSE, registres de dialogue), et la relation (efficacité du dialogue, etc.).

Illustrés par les témoignages des associations bénéficiaires de l'action, les échanges, lors de cet atelier, seront donc l'occasion de partager les enjeux actuels du dialogue social.

Quand les jeunes deviennent moteurs de la solidarité intergénérationnelle : témoignages et perspectives

Les projets liés à la solidarité intergénérationnelle se multiplient. Régulièrement présentés comme des initiatives pour lutter contre l'isolement, ce qu'ils sont très souvent par ailleurs, ils permettent aux jeunes de se sentir utiles, d'apprendre, de gagner en confiance, et parfois de découvrir une voie professionnelle qu'ils n'avaient jusqu'ici pas envisagée. Comment développer ces actions concrètes, encore trop peu visibles, qui en plus d'affirmer la place des jeunes dans la société, ont un impact sur l'ensemble de celle-ci ?





Comment faire face aux enjeux climatiques et énergétiques dans le secteur du logement et de l'hébergement ?

Cet atelier sera l'occasion de répondre de manière concrète à cette question d'actualité qui impacte les structures associatives comme les personnes accompagnées.

Différents sujets seront abordés : canicule et politiques d'hébergement ; rénovation énergétique des structures de l'hébergement ; aide exceptionnelle énergie pour le logement adapté ; réduction du reste à charge pour les particuliers modestes effectuant des travaux de rénovation énergétique des logements ; utilisation éventuelle du nouveau Fonds européen social pour le climat...

Protection de l'enfance et handicaps : pour que double vulnérabilité ne rime pas avec fatalité !

Qu'ils soient accompagnés au sein d'établissements médico-sociaux ou dans des lieux d'accueil de la protection de l'enfance (Maisons d'Enfants à Caractère Social ou chez les assistants familiaux), les enfants et jeunes en situation de handicap faisant l'objet d'une mesure de protection de l'enfance nécessitent un accompagnement spécifique. Toutefois, et parce qu'ils sont au croisement de deux facteurs de vulnérabilités, l'accueil de ces enfants et jeunes est souvent déstabilisant, voire désarmant, pour les professionnels, notamment lorsqu'ils font face à des situations complexes. Et parce qu'ils relèvent de deux politiques publiques distinctes, les solutions existantes sont rares, et souvent peu adaptées à une réponse sur le long terme.

Loin d'adopter une posture défaitiste face à la complexité, c'est au contraire fort de ces constats que cet atelier intersectoriel sera l'occasion, non seulement de partager des pistes de réflexions et des expériences locales pour soutenir dans leur pratique les professionnels, mais aussi d'inventer ensemble des réponses visant à prévenir, pour les enfants et les jeunes, les ruptures de parcours. Pour que demain, nous améliorions durablement la qualité de vie de ces enfants et de ces jeunes, et que double vulnérabilité ne rime plus avec fatalité.

Santé mentale : quelles perspectives de coopération pour répondre aux besoins ?

Le secteur de la santé mentale connaît actuellement une crise systémique, marquée par un manque de ressources humaines et financières (notamment en ce qui concerne la prévention).

Dans ce contexte, et pour répondre aux besoins, il apparaît essentiel de développer une meilleure coordination des métiers et des accompagnements.

Cet atelier sera l'occasion de découvrir différentes organisations et coordinations mises en place sur le terrain.

Souplesse organisationnelle : clef de voûte de l'attractivité des emplois et d'un accompagnement de qualité ?

Dans un contexte de forte pénurie de professionnels, les employeurs associatifs n'ont d'autre choix que de répondre aux nouvelles exigences des salariés (jeunes et moins jeunes) pour les attirer et les fidéliser. Au-delà des questions de rémunération, les structures sont ainsi amenées à repenser leur organisation et la gestion de leurs ressources humaines pour être attractives. Celles qui adoptent une approche plus souple, humaniste, qui équilibre une gestion souvent rigide, analytique et mécanique, peuvent gagner en performance et en durabilité car la souplesse et la confiance sont des ingrédients de l'attractivité et permettent de susciter un engagement professionnel, tout en respectant la vie personnelle. Il s'agit aussi d'un levier pour réduire les coûts liés au recrutement, à l'absentéisme et à l'intérim.

Toutefois, ce mode de gestion doit s'inscrire dans un cadre permettant de garantir la responsabilité partagée des employeurs et des salariés vis-à-vis des personnes et de la qualité de leurs accompagnements. Une organisation du travail souple doit en effet être assortie d'éléments garantissant la fiabilité et la qualité de l'action associative. Quels sont les vecteurs organisationnels et managériaux à mobiliser ? Cet atelier permettra de réfléchir à ces questions, à travers des exemples d'adhérents et d'experts RH.

S'attaquer au changement climatique, en partenariat avec les personnes en situation de pauvreté

Alors que le gouvernement cherche des moyens pour atteindre les personnes les plus pauvres dans le cadre de sa stratégie de planification écologique, cet atelier, co-animé avec des personnes concernées, mettra en lumière l'expertise dont celles-ci disposent. Les personnes précaires sont en effet les plus touchées par le changement climatique. À ce titre, au quotidien, elles doivent faire preuve d'adaptation à des contextes difficiles et sont, de fait, inventeurs de gestes écologiques.

Au cours de l'atelier, plusieurs initiatives mises en place par ces personnes au quotidien, au sein de leur territoire, seront présentées.



Infos, actus et inscription en ligne : congres.uniopss.asso.fr

Le Congrès en pratique



FRAIS DE PARTICIPATION

Les tarifs sont dégressifs en fonction du nombre d'inscrits !
(au sein d'un même organisme)

ADHÉRENTS UNIOPSS ET URIOPSS :

› 1^{er} et 2^e inscrit :
400 € par personne

› 3^e et 4^e inscrit :
370 € par personne

› 5^e inscrit et suivants :
300 € par personne

NON ADHÉRENTS :

› 1^{er} et 2^e inscrit :
570 € par personne

› 3^e et 4^e inscrit :
530 € par personne

› 5^e inscrit et suivants :
400 € par personne

Les tarifs indiqués comprennent les déjeuners (buffet) des 3 et 4 avril au sein du Village des exposants, l'inscription aux séances plénières, aux ateliers et l'accès au Village des exposants durant les deux jours du Congrès. Ils ne comprennent pas la soirée festive du 3 avril, les moyens de transport et l'hébergement.

SOIRÉE FESTIVE

Le mercredi 3 avril à 19 h 30, vivez un moment d'exception au musée des Confluences de Lyon !

Lieu emblématique qui fusionne histoire, architecture contemporaine et collections captivantes, ce musée, incarne le croisement entre passé et présent. Son architecture audacieuse, conçue par Coop Himmelb(l)au, se dresse à la confluence du Rhône et de la Saône, symbolisant la rencontre entre les deux cours d'eau et les différentes époques. À l'intérieur, le musée abrite une vaste collection qui parcourt les sciences, les arts et les cultures.

Lors de la soirée du 3 avril, le musée sera entièrement privatisé pour notre Congrès.

À partir de 19 h 30, vous pourrez visiter librement deux expositions passionnantes : « À nos amours », une exploration, dans une mise en scène joyeuse, des multiples facettes de l'amour (de l'attachement pour notre doudou à nos grandes amitiés, en passant par l'amour que l'on porte aux autres et à nous-mêmes) ; et « Afrique : mille vies d'objets » ou la vie de 230 objets, de leur conception à leurs divers usages (religieux, sociaux, festifs...).

Un cocktail dinatoire vous sera proposé à l'issue de la visite et des animations ponctueront cette soirée prestigieuse.

Tarif : 75 € par personne



INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE

Simple, pratique et rapide !

Rendez-vous sur le site dédié au Congrès :

congres.uniopss.asso.fr

› En quelques clics, vous pouvez inscrire les participants de votre structure et bénéficier des tarifs dégressifs que nous proposons en fonction du nombre d'inscrits.

› Vous choisissez librement votre mode de règlement : par carte bancaire (paiement sécurisé en ligne), par chèque, par mandat...

› Vous éditez vos badges d'accès.

Possibilité de télécharger le bulletin d'inscription sur le site congres.uniopss.asso.fr (rubrique « Programme »).

ANNULATION

Toute demande d'annulation doit faire l'objet d'une demande écrite auprès de l'Uniopss, avant le 4 mars 2024. En cas d'annulation, un montant de 80 € sera retenu pour les frais de gestion. Au-delà du 4 mars 2024, les frais d'inscription sont dus en totalité.

ACCÈS

Centre des Congrès

50 quai Charles de Gaulle - 69000 Lyon

À 10 minutes en bus de la gare TGV de Lyon Part-Dieu

› LIGNES DE BUS :

C1 (Arrêt : Cité internationale/ Centre de Congrès), C2 et bus 70 (Arrêt : Cité internationale/ Transbordeur).

› PAR LE TRAIN

o Gare TGV de Lyon Part Dieu et Gare TGV de Lyon Perrache
À 1h55 de Paris, 1h35 de Marseille, 1h55 de Montpellier, 3h de Lille, 4h20 de Nantes.

› PAR AVION

o Aéroport Lyon-Saint Exupéry - 116 destinations directes, liaison ferrée reliant le centre-ville de Lyon en moins de 30 minutes.

› PAR LA ROUTE

o Périphérique Nord sortie Porte de Saint Clair.
o 3 parkings de proximité au sein de la Cité internationale (quai Charles de Gaulle).

CONTACT

UNIOPSS / Secrétariat du Congrès

o 15 rue Albert - CS 21306
75214 Paris Cedex 13

o Tél. 01 53 36 35 00
o congres@uniopss.asso.fr



www.uniopss.asso.fr

o [f](#) [in](#) - #CongresUniopss2024